

DOSSIER DE MARIAGE

Entre

Nom et prénoms du 1er époux

.....



.....

Et

Nom et prénoms du 2^{ème} époux

.....



.....

Devant être célébré

Le

⌚ Mairie

⌚ Eglise



Les deux futurs époux doivent obligatoirement être présents le jour du dépôt du dossier. Après étude des pièces, ils peuvent faire l'objet d'une audition, commune ou séparée afin de mesurer la réalité de l'intention matrimoniale et la sincérité des consentements.

Futur(e) époux(se)

Nom.....

Prénoms.....

Domicile.....

.....

Profession.....

Les parents (1) père (2) mère

(1)Nom.....

Prénoms.....

Domicile.....

Profession.....

(2)Nom.....

Prénoms.....

Domicile.....

Profession.....

Les témoins (maximum 2)

Nom.....

Prénoms.....

Domicile.....

Profession.....

Nom.....

Prénoms.....

Domicile.....

Profession.....

Futur(e) époux(se)

Nom.....

Prénoms.....

Domicile.....
.....

Profession.....

Les parents (1) père (2) mère

(1)Nom.....

Prénoms.....

Domicile.....

Profession.....

(2)Nom.....

Prénoms.....

Domicile.....

Profession.....

Les témoins (maximum 2)

Nom.....

Prénoms.....

Domicile.....

Profession.....

Nom.....

Prénoms.....

Domicile.....

Profession.....

PIECES A FOURNIR

↳ copie intégrale d'acte de naissance des futur(s)(es) époux (ses) de moins de 3 mois au jour du mariage si vous êtes né(e) en France et de moins de 6 mois si vous êtes né(e) à l'étranger

↳ justificatif d'identité (copie du passeport ou de la carte d'identité)

↳ justificatif de domicile (facture récente ou avis d'imposition)

↳ certificat du notaire s'il est fait un contrat de mariage

Témoins : copie de la carte d'identité si célibataire ou copie du livret de famille si marié

Enfant(s) du couple : copie intégrale d'acte de naissance de chaque enfant

Divorcé(e) : copie intégrale d'acte de mariage de moins de 3 mois

Veuf(ve) : copie intégrale d'acte de décès du conjoint de moins de 3 mois

Si l'un(e) des époux(ses) est étranger(ère) :

↳ copie intégrale d'acte de naissance et sa traduction de moins de 6 mois au jour du mariage

↳ certificat de coutume et sa traduction de moins de 6 mois au jour du mariage

↳ certificat de célibat et sa traduction de moins de 6 mois au jour du mariage

↳ passeport